

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DELIBERATION n° 2021.00028**  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 25/01/2021

Politique	-	Dossier n°	CM-000395
Commission	<b>Santé - Solidarité - Handicap - Séniors</b>		
Direction en charge	Social, santé publique et lutte contre les discriminations		
Objet	Groupement Stéphanois pour la mise en oeuvre du Programme de Réussite Educative de Saint-Etienne - Convention pour avance de trésorerie - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **18/01/2021**

Compte rendu affiché le : **26/01/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

**Présents**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIEMI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, Mme Delphine JUSSELME, Mme Diarra KANE, M. Samy KEFI-JEROME, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

**Absents-Excusés**

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Charles DALLARA

**Secrétaire de séance**

Mme Laura CINIEMI

■ **Rappel et références**

La Ville de Saint-Étienne a souhaité mettre en œuvre un programme de réussite éducative dans les quartiers Crêt de Roc-Soleil, Tarentaize-Beaubrun-Couriot et la Cotonne-Montferré. Il s'agit de réaliser un travail de mobilisation et de coordination des intervenants éducatifs, sociaux et médico-sociaux pour repérer les enfants en rupture ou en voie de rupture sociale et éducative, et leur proposer une solution personnalisée adaptée.

Ce programme est porté par un Groupement d'Intérêt Public (GIP) nommé Groupement Stéphanois pour la mise en œuvre du Programme de Réussite Éducative (PRE).

Depuis le 1er janvier 2015, la Ville de Saint-Étienne a souhaité porter et coordonner ce dispositif avec la mise à disposition gratuite de 2,2 équivalents temps plein, jusqu'au 31 décembre 2023.

## ■ Motivation et opportunité

Le GIP a pour principale ressource un subventionnement par l'État, accordé par l'Agence Nationale de Cohésion des territoires (ANCT) sur les crédits du programme budgétaire Politique de la ville (BOP 147).

Cette subvention fait l'objet d'un seul versement dont le montant est fixé par convention attributive de subvention liant l'État et le Groupement stéphanois, notifiée au cours du 2ème semestre de l'année civile. Le GIP ne maîtrise pas les délais de versement rallongés en raison de la centralisation de la gestion des crédits, puis leur ventilation par le représentant local. Le GIP doit également reverser au Trésor Public en année n, le reliquat des crédits inutilisés en année n-1.

Depuis la rentrée scolaire 2019/2020, ce dispositif est renforcé par les moyens financiers de la Cité éducative sur le périmètre de Tarentaize sur l'axe "réussite scolaire et bien-être à l'école".

Ainsi pour sa gestion quotidienne, le GIP rencontre, en début d'exercice budgétaire, des problèmes de trésorerie qui rendent difficile le bon fonctionnement du dispositif (le paiement des salaires des référents, des subventions des associations conventionnées, des prestations liées au suivi et à l'accompagnement des enfants, et des charges courantes).

## ■ Contenu

La déclinaison du plan d'actions socioéducatives approuvé par le conseil d'administration de la fin de l'année 2020 repose sur trois référents de parcours positionnés sur trois quartiers. Ils assurent, chacun, 40 suivis individualisés. De plus, un intervenant éducatif dont le rôle est plus transversal, vient en renfort de ses collègues et prend en charge 20 suivis.

Il est proposé d'octroyer, pour 2021, une avance de trésorerie de 170 000 € au GIP. Celle-ci sera remboursable à la Ville, en tout état de cause, avant le 31 décembre 2021. Aucune rémunération de l'avance ne sera perçue par la collectivité.

## ■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Etienne

## ■ Point financier

Coût total annuel fonctionnement TTC : l'avance de 170 000 € (non budgétaire) impactera la trésorerie de la Ville, elle sera remboursée par le GIP en 2021.

**TABEAU DE FINANCEMENT**

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
<b>Total des coûts et montants perçus par la Ville</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Charge nette Ville</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

## ■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver le versement par la Ville pour 2021, d'une avance de trésorerie de 170 000 € au Groupement Stéphanois pour la mise en œuvre du Programme de Réussite Educative, remboursable à la Ville en 2021,
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer la convention pour l'avance de trésorerie, dont un exemplaire sera joint au présent dossier.

## ■ Décision

### Proposition adoptée

58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Ne prend pas part au vote : M. Samy KEFI-JEROME

### Détail des votes

Votes pour

M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Abdelouahb BAKLI , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. François BOYER , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Laura CINIERI , M. Germain COLLOMBET , M. Jean-Noël CORNUT , M. Paul CORRIERAS , M. Pierrick COURBON , M. Charles DALLARA , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Frédéric DURAND , M. Jean DUVERGER , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY , Mme Delphine JUSSELME , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , M. Olivier LONGEON , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Michel NEBOUT , M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , M. Gaël PERDRIAU , Mme Marie-Jo PEREZ , Mme Nicole PEYCELON , Mme Christel PFISTER , M. Jacques PHROMMALA , M. Ali RASFI , Mme Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY , M. Alain SCHNEIDER , Mme Nadia SEMACHE , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO

Pour Extrait  
Le Maire

Gaël PERDRIAU